

## Rapport financier 2009

Le compte de résultat fait apparaître un report de 235,17 euros, constatation positive puisque l'association n'a pas de dettes sur l'organisation du festival 2009.

Le compte de résultat fait apparaître clairement la prédominance dans le budget de la part allouée aux spectacles (68%), en cela cohérent avec les missions que s'est fixée l'association.

Les résultats de la vente de marchandises (buvette) appelle à réflexion(s) pour le projet 2010 : en effet, les bénéfices s'élèvent à 71,39€ pour un chiffre d'affaire de 692,23€.

Nous constatons également de manière positive que les subventions représentent 40% du budget alors que les recettes propres représentent 57%. Cette apparente part d'autonomie financière s'explique par la participation de l'école au spectacle du vendredi et la forte mobilisation locale pour le spectacle du vendredi soir.

En décidant notamment d'alléger la part de la manifestation consacrée aux scolaires, cette proportion sera de manière attendue plus équilibrée dans l'édition 2010. Nos prévisions de fréquentation (voir Rapport moral) pour un spectacle *Tout public* le vendredi soir vont également dans ce sens.

La balance des spectacles reste cependant largement déficitaires (différence Entrées – Prix des spectacles : 1491,46 €) et nécessitera toujours en cela une volonté politique qui se traduit financièrement.

La balance des *Ateliers* reste quant à elle largement positive (241,26€) grâce à la volonté de l'association de développer la créativité à partir d'objets de récupération.

En outre, le festival n'a pu se tenir cette année que grâce aux avances de trésorerie des membres du bureau (de l'ordre de 700€). Notons qu'à ce jour la subvention du Conseil Général dans le cadre du dispositif *Haute-Saône en Scène* n'est toujours pas versée à l'association.

Au-delà de la manifestation, le compte de résultat de l'association présente un report de 1235,17 € pour l'année 2009.

Ce report est dû à l'obtention tardive (après le festival) d'une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Ce report n'est pas intégré dans le budget 2010 et servira de fonds de roulement pour pouvoir anticiper les dépenses avant le lancement du festival et avant le versement des subventions.

Pour conclure, l'exercice 2009 permet a priori d'envisager l'édition 2010 avec une relative sérénité et est un gage pour nos partenaires, notamment financiers, de bonne gestion.

Pour l'association, le trésorier, Nicolas Poulain

<b>60 Achats</b>	<b>883,23 €</b>	<b>70 Vente de produits finis, prestations, marchar</b>	<b>2 250,23 €</b>
6010 Matières premières et fournitures	190,13 €	7070 Ventes de marchandises	713,23 €
6020 Autres approvisionnements	620,84 €	7088 Autres produits	1 537,00 €
6061 Fournitures non stockables	35,75 €		
6064 Fournitures administratives	36,51 €		
		<b>74 Subventions</b>	<b>2 598,92 €</b>
<b>61 Services extérieurs</b>	<b>77,25 €</b>	Conseil général	598,92 €
6168 Autres assurances	77,25 €	CC4R	500,00 €
		Commune Champlitte	500,00 €
<b>62 Autres services extérieurs</b>	<b>2 712,61 €</b>	CAF	1 000,00 €
6228 Extérieur (autre)	2 482,42 €		
6231 Annonces et insertions	43,00 €	<b>75 Autres produits</b>	<b>97,00 €</b>
6250 Déplacements	85,79 €	7560 Cotisations	69,00 €
6270 Services bancaires	7,40 €	7581 Dons	28,00 €
6281 Cotisations liées à l'activité	145,80 €		
6290 Remises, rabais...	-51,80 €		
<b>65 Autres charges de gestion courante</b>	<b>37,89 €</b>		
6516 Droits d'auteur et de reproduction	37,89 €		
<b>Report à nouveau</b>	<b>1 235,17 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>4 946,15 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 946,15 €</b>
<b>Avoir en banque</b>	<b>1 220,95 €</b>		
<b>Liquidités</b>	<b>14,22 €</b>		